

DECLARATION

à l'opinion publique de l'Europe occidentale

des réfugiés politiques originaires de Turquie et vivant dans les pays de l'Europe occidentale, sur l'escalade des mesures restrictives dans leur pays d'accueil visant les réfugiés politiques.

Déclaration publiée à Paris, Bonn, Londres,
le 29 Octobre 1986

SIGNATAIRES :

Feridun Askin, journaliste, **Paris**
Ali Altinkaynak, secrétaire de la région de Kirikkale de Maden-Is/DISK, **Stockholm**
Turhan Ata, membre du Comité exécutif de la DISK, **Stuttgart**
Ekrem Aydin, membre du Comité exécutif de la DISK, **Stockholm**
Dr Cüneyt Basbuğu, secrétaire général adjoint du Comité de la paix de Turquie, **Paris**
Cahit Baylav, secrétaire de la région d'Ankara de Bank-Sen/DISK, **Londres**
Nafiz Bostanci, secrétaire de la région de Marmara de Genel-Is/DISK, **Londres**
Mehmet Boz, membre du Conseil d'administration d'IGD, **Bâle**
Mehmet Cavus, membre du Conseil d'administration de Yeni-Haber-Is/DISK, **Stockholm**
Sitki Coskun, président général adjoint de Bank-Sen/DISK, **Copenhague**
Yücel Cubukçu, secrétaire général de Bank-Sen/DISK, **Amsterdam**
Kemal Daysal, membre du bureau confédéral de la DISK, **Paris**
Fikret Demir, secrétaire de la région d'Istanbul de Bank-Sens/DISK, **Londres**
Metin Denizmen, président général de Bank-Sen/DISK, **Rotterdam**
Halit Erdem, secrétaire général de Maden-Is/DISK, **Vienne**
Bahtiyar Erkul, président général adjoint de Maden-Is/DISK, **Francfort**
Ahmet Erol, président général d'Im-Der, **Stockholm**
Suat Esinel, secrétaire de la région d'Istanbul de Maden-Is/DISK, **Hambourg**
Ilhan Geçit, membre du Comité exécutif de Bank-Sen/DISK, **Amsterdam**
Erhan Gömüç, journaliste, **Stockholm**
Hamdullah Güzel, membre du Comité exécutif de Gıda-Is/DISK, **Copenhague**
Osman İkiz, journaliste, **Stockholm**
Halük Tan Ipekçi, membre du Conseil d'administration d'IGD, **Copenhague**
Karabey Kalkan, président de la section d'Istanbul de Tütéd, **Londres**
Mehmet Karaca, président général de Maden-Is, membre du Comité exécutif de la DISK, **Paris**
Fevzi Karadeniz, secrétaire de la région de Diyarbakır de Band-Sen/DISK, **Strasbourg**
Alâattin Kiliç, président général adjoint de Bank-Sen/DISK, **Copenhague**
Zülâl Kiliç, secrétaire générale d'IKD, **Copenhague**
Cemal Kiral, secrétaire de la région d'Egée de Maden-Is/DISK, **Paris**
Cevdet Kocaman, vice-président de Köy-Koop, **Copenhague**
Mahmut Mengüllüoğlu, membre du Conseil d'administration d'IGD, **Paris**
Esref Okumus, membre du Comité exécutif de Petkim-Is/DISK, **Rotterdam**
Bakiye Beria Onger, présidente générale d'IKD, **Copenhague**
Recep Orduseven, membre du Comité exécutif de Bank-Sen/DISK, **Rotterdam**
Yasar Ozörküt, secrétaire général de TRT-Der, **Stockholm**
Cemal Azmi Poyraz, secrétaire de la région d'Istanbul de Maden-Is/DISK, **Zurich**
Akat Sağiner, membre du Comité exécutif de Bank-Sen/DISK, **Stockholm**
Ahmet Muhtar Sökücü, président général d'IGD, **Paris**
Alâattin Tas, secrétaire général d'IGD, **Athènes**
Murat Tokmak, membre du Comité exécutif de la DISK, **Hambourg**
Süleyman Ostün, directeur de la section de l'Education de Maden-Is, DISK, **Berlin-Ouest**
Abdullah Yılmaz, secrétaire de la région d'Ankara de Maden-Is/DISK, **Londres**

DISK : Confédération des Syndicats progressistes de Turquie
Maden-Is : Syndicat de la Métallurgie
Bank-Sen : Syndicat des Employés de banque
Genel-Is : Syndicat des Communaux
Yeni-Haber-Is : Syndicat de la Communication
Gıda-Is : Syndicat de l'Alimentation
Petkim-Is : Syndicat de la Pétrochimie
Im-Der : Association des Inspecteurs du travail
Tütéd : Association des cadres et techniciens
TRT-Der : Association des employés de la radiotélévision
Köy-Koop : Coopératives agricoles
IGD : Union de la jeunesse progressiste
IKD : Union des femmes progressistes

signataires (suite)

Turgan Arinir, avocat, Gelsenkirchen

Dr. Akgül Baylav, psychologue, Londres

Enis Coşkun, avocat, Paris

Ramis Doğan, secrétaire général de Tüs-Der, Vienne

G. Doğan Görsev, éditeur, Gelsenkirchen

Dorâ Kalkan, médecin, Londres

Ali Üzgüven, médecin, Londres

Yüksel Selek, enseignante, Duisbourg

Bülent Tarakçioğlu, médecin, Gelsenkirchen

Dr. Enis Uzer, économiste, Londres

Dilruba Yenen, journaliste, Duisbourg

contact :

Mehmet Karaca

162, Rue du Docteur Bauer

93400 SAINT-OUEN

F R A N C E

DECLARATION

à l'opinion publique de l'Europe occidentale

des réfugiés politiques originaires de Turquie et vivant dans les pays de l'Europe occidentale, sur l'escalade des mesures restrictives dans leur pays d'accueil visant les réfugiés politiques.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

Nous, les signataires de cette déclaration, sommes réfugiés politiques dans les pays ayant ratifié la Convention de Genève de 1951, à cause de nos idées et convictions ou de nos appartenances sociales et nationales.

Nous suivons avec inquiétude les tentatives de remise en cause du droit d'asile garanti par cette Convention. Ces tentatives se sont intensifiées particulièrement ces derniers temps dans plusieurs pays de l'Europe occidentale.

La suspension du droit d'asile par le gouvernement du Danemark, les tentatives du gouvernement de l'Allemagne Fédérale d'apporter des modifications à la Constitution et aux autres lois concernées de nature à limiter le droit d'asile, le visa imposé par le gouvernement français, ainsi que les pratiques restrictives menées dans d'autres pays, sont les indices les plus marquants de cette évolution.

Dans les pays où ces pratiques se développent, malgré les protestations et les prises de position de nombreux démocrates, de certains partis politiques, des syndicats, des organisations de masse et des églises, on assiste à une escalade systématique contre le droit d'asile. Les allégations injustes selon lesquelles "les pays occidentaux seraient envahis par les réfugiés" et que "les réfugiés seraient à l'origine du terrorisme" sont avancées comme justification de ces pratiques.

De plus, dans le but de former dans ces pays une opinion publique favorable à ces restrictions, on suscite et on encourage vivement, par l'intermédiaire des médias, les déclarations et les discussions dans ce sens. Mais à nous qui sommes les principaux intéressés, on ne nous reconnaît ni le droit d'exprimer notre opinion, ni le droit de réponse.

Le problème n'est pas exclusivement et unilatéralement celui des pays d'accueil des réfugiés. Le droit d'asile est une question humanitaire et universelle, et l'on ne peut prévoir à qui et quand il servira.

Il est normal pour tout homme de pouvoir vivre dans son propre pays. Ce qui ne l'est pas, c'est qu'il soit contraint à l'exil. Il ne demande pas l'asile pour être plus à l'aise ou plus heureux dans son pays d'accueil, mais parce qu'il y est contraint, parce qu'il est en danger dans son propre pays. Tant que les problèmes dans les pays d'origine ne seront pas résolus, les mesures restrictives prises dans les pays d'accueil resteront inefficaces. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord mettre fin aux régimes anti-démocratiques et répressifs qui rendent la vie impossible dans les pays d'origine des réfugiés. Quels que soient les motifs -politiques, économiques ou militaires-, les régimes répressifs ne doivent pas être soutenus.

Ceci vaut pour la Turquie, notre pays. Avec le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, l'Etat de droit, tel qu'il existait, a été aboli. En restructurant pas à pas l'Etat avec toutes ses institutions, le régime de dictature a provoqué, pour la première fois dans l'histoire de la République de Turquie, une immigration politique massive vers les pays de l'Europe occidentale, en raison des tortures, des jugements arbitraires et privations de la citoyenneté, de l'oppression nationale pratiquée sur le peuple kurde, de la répression contre les croyances religieuses, contre les libertés et droits syndicaux, et ce, d'une manière incessante.

Sans doute l'arrêt de tous les procès politiques en cours, l'annulation des décisions de privation de la citoyenneté et l'amnistie générale, seront les conditions minimales pour ouvrir la voie au retour, en toute sécurité, de ceux qui se trouvent aujourd'hui à l'étranger comme réfugiés politiques.

Par conséquent, en ce qui concerne la Turquie, ce n'est pas le régime de dictature, mais, au contraire, les forces de démocratie qu'il faut soutenir.